



**HAL**  
open science

## Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02036577

**HAL Id: hceres-02036577**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036577v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims – Champagne-Ardenne

Demande n° S3LI120001154

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Histoire

## Présentation de la mention

Une licence d'Histoire a toujours existé à l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) depuis sa fondation, et c'est la seule qui soit proposée en Champagne-Ardenne. Dans le contexte de mise en place du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), il y a complémentarité des formations avec la mention Histoire de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV), notamment dans les orientations des parcours de troisième année (L3). Localement, la formation s'articule avec les masters à visée recherche et à visée professionnelle de l'établissement sur deux sites, à Reims et à Troyes. Au niveau national, celle-ci se présente comme une participation régionale à la préparation des concours de l'enseignement. Cette mention vise à qualifier les étudiants en vue d'un large éventail de poursuite d'études : master de recherche, master professionnel, master enseignement, préparation des concours administratifs ou de la documentation, entrée dans un institut de sciences politiques ou dans une école de journalisme. Les métiers visés sont donc : professorat, recherche, métiers de la fonction publique nationale et territoriale, journalisme, patrimoine. Les objectifs pédagogiques et professionnels affichés sont de former un public large aux exigences de la discipline historique en vue d'une meilleure compréhension des sociétés humaines. Les contenus et l'organisation des enseignements sont, en conséquence, caractérisés par une spécialisation progressive : « portail pluridisciplinaire lettres et sciences humaines » au premier semestre (S1) de la première année (L1), options libres de différenciation les semestres suivants, puis trois parcours en L3 articulés avec l'offre en master. Les parcours proposés sont : Enseignement et recherche (présent à Troyes et à Reims), Histoire de l'art et patrimoine (à Troyes et Reims également) et Etudes internationales et géopolitique (Reims uniquement).

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	237
Nombre d'inscrits en L2	143
Nombre d'inscrits en L3	98
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	23 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	59 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	71 %
% d'insertion professionnelle	4 %



# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est en cohérence avec les objectifs pédagogiques et professionnels présentés : former un public large aux exigences de la discipline historique en vue d'une meilleure compréhension des sociétés humaines. La structuration de la formation permet une spécialisation et orientation progressive, avec une large mutualisation des enseignements entre les mentions Histoire, Géographie, Lettres et Philosophie au semestre 1 (S1) ; le renforcement de la structure d'encadrement et de suivi, la valorisation des travaux dirigés, notamment en première (L1) et seconde années (L2), et l'acquisition des méthodes du travail universitaire, et trois parcours en L3 articulés avec l'offre en master. L'acquisition de compétences additionnelles dans le cadre de l'option libre permet de valoriser la construction de profils spécifiques. Cependant, l'acquisition des compétences transversales peut être davantage intégrée aux unités d'enseignement (UE).

Des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place, qu'il s'agisse du bon équilibre cours magistraux/travaux dirigés (CM/TD) des apprentissages du travail en autonomie (individuel ou en groupe) : recherche bibliographique, techniques d'analyse, synthèse et critique de l'information, expression orale et écrite, problématisation et argumentation, analyse et traitement de documents numériques. Des réunions de pré-rentree pour chaque année de formation et la systématisation du suivi des référents sur les trois ans avec des réunions obligatoires complètent ce dispositif.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, plusieurs formations de master existent dans l'établissement avec une orientation préférentielle constatée vers les masters Histoire et Histoire de l'art, Etudes européennes et internationales, Espaces et sociétés. Même si cette offre de master est en cours de recomposition dans le cadre de l'actuelle campagne d'habilitation des diplômes, on constate déjà une intégration réfléchie du passage L3-master 1ère année (M1) dans l'articulation entre les spécialités de parcours et les masters. L'élaboration du projet professionnel de l'étudiant est amorcée en S1 et intégré à l'UE d'acquisition des compétences transversales. Présent sur les trois années, il permet le suivi des réorientations par la progressivité de l'élaboration des objectifs professionnels de l'étudiant. Cependant, la présence d'intervenants professionnels peut être renforcée et la valorisation de la mobilité internationale favorisée en licence.

Le pilotage de la formation est organisé de la manière suivante : responsable de la mention, responsables par année de formation, coordinateur à Troyes, responsable Erasmus, responsable du Projet professionnel personnalisé (PPP) et de l'agrégation interne, responsable des Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Trois conseils de département par an et une commission pédagogique du département complètent le dispositif, qui semble bien structuré et différencié. En termes de suivi de pilotage, les responsables de la mention semblent bénéficier des informations et les intègrent dans un dispositif de suivi à travers une gestion centralisée de l'équipe pédagogique, la commission pédagogique du département, le suivi des responsables de la licence, en concertation avec les enseignants.

- Points forts :

- Le pilotage bien organisé de la mention.
- La formation est progressive et équilibrée.
- Les missions clairement définies (formation en cohérence avec les débouchés ciblés).
- La spécialisation en parcours est en cohérence et bonne articulation avec les masters.

- Points faibles :

- Si une unité d'enseignement dite de compétence transversale se retrouve à chaque semestre, en dehors du premier semestre, elle concerne davantage les compétences additionnelles.
- L'absence de volonté de valoriser la mobilité internationale en licence.
- Le petit nombre d'intervenants professionnels.



## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il serait possible d'améliorer l'impact des évaluations des enseignements mentionné en ce qui concerne la forme et le contenu des enseignements, l'équilibre entre CM et TD, l'adéquation avec les débouchés professionnels existants pour les diplômés de géographie. Il conviendrait de l'appliquer avec profit à l'analyse des taux d'échec, notamment sur les deux premières années. Le taux de réussite d'admission en L2 est faible. Même si les expériences passées, en ce qui concerne le tutorat, n'ont pas été concluantes (comme le mentionne le dossier), il conviendrait peut-être de les relancer selon des modalités nouvelles. Un dispositif d'évaluation des enseignements a été mis en place récemment dans l'établissement, mais le taux de réponse est faible. Cette procédure pourrait être améliorée. Il est dit que les étudiants en difficulté repérés pendant leurs études par les enseignants référents sont orientés vers les services communs de l'établissement. Sur ce point également, une réflexion concertée pourrait être menée, notamment dans les structures de pilotage déjà opérationnelles au niveau du département comme de l'UFR (commission pédagogique mentionnée). Par ailleurs, la mise en place de partenariats avec des intervenants professionnels (en dehors de ce qui existe déjà pour les UE correspondant au projet professionnel de l'étudiant) pourrait à la fois renforcer la progressivité de la spécialisation de la formation et renforcer l'articulation avec les masters, avec un gain probable sur la capacité qualifiante de la formation. Il serait aussi souhaitable d'affiner les modalités d'intégration de l'acquisition des compétences transversales dans les UE et de mettre en place des modes d'évaluation spécifiques sur les trois années de formation, articulés avec le contenu final de l'Annexe descriptive au diplôme (ADD). Enfin, il serait profitable de rendre compte des taux de réussite aux concours de l'enseignement avec leurs évolutions récentes.